L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI 24 JANVIER 1885.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme :

St GERMAIN, Traub, mercredi, 21 janvier,
CANADA de Kersabiec, mercredi, 28 Janvier.
SAINT SIMON, Durand Mercredi, 4 février.

Prix du passage pour le H vre. Première cabine (vin compris)..$80 et $100
Deuxième classe.........$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $22, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à

AD. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREMERHAVEN ET GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $33.

Les soussignés émettent des ordres pour ces passages payés d'avance.

Notre agent du Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.

Billets d'entrepont (aller ou retour) $20.

La compagnie se réserve le droit de modifier les taux du passage ou jours de départs, sans avis préalable.

C. STOCKMEYER
Agents-généraux, 42 rue de l'Union.
22 nov—

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.
ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,
LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20, payé d'avance à Anvers $18; excursion, $36, y compris literie; 2e chambre, $50; excursion, $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.

A. K. MILLER & CO, 35 Carondelet,
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
8 nov— 84 1an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi, 28 janvier à 8 A. M.,

Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS:
steamer
KNICKERBOCKER,
Capt F. Kemble
partira de son quai, au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|3 P.0|0
Passage—Cabine........$40
Entrepont........20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et la Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU : 46 RUE DU CAMP.
(1er étage.)
HAS. P. TRUSLOW, Président. M. N. WOOD, surintendant. CHAS. W. DROWN, Secrétaire.
Pour Donaldsonville,
BELLE OF THE COAST.
Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi
Bayou Lafourche.
ASSUMPTION
Part tous les LUNDIS et les JEUDIS, à 5 heures P. M.
W WISPER.
Part les MERCREDIS, à midi, et les SAMEDIS, à 5 heures P. M., descendant la Côte et autres jours.
Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le fret pour tous les bateaux ci-dessus nommés.
20 janv— B. RIVET Agent.

MANDEVILLE et COVINGTON

Vapeur de la Malle des Etats-Unis

NEW CAMELIA.

SERVICE D'HIVER.

Le vapeur, à dater du 1er novembre, partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:

MARDI........A l'arrivée du train de 12 M.
JEUDI........A l'arrivée du train de 12 M.
SAMEDI........A l'arrivée du train de 3 P. M.

RETOUR—Laissera Old Landin
LUNDI............5 A. M.
MERCREDI............7 A. M.
VENDREDI............7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

PRIX DU TRAJET, aller ou retour....$1 00

Le fret est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. O. COYLE Agent,
47 rue Carondelet, coin Union.
1er nov—

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président,
WTON BUCKNER, PERRY NUGENT
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif	$4 407,800 24
Passif	2 679,383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant-secrétaire. Président.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.

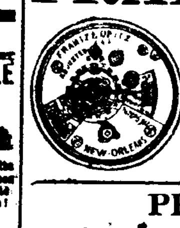

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravés aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

28 déc—

PHARMACIE DUCONGE.

A. CARROUCHE, Sr.,

39 RUE DE CHARTRES, NLLE-ORLEANS.

PHARMACIE FRANÇAISE.

On trouvera chez moi toutes les spécialités pharmaceutiques françaises annoncées dans l'ABEILLE sous l'entête, "Annonces Parisiennes" je suis dépositaire de presque toutes ces préparations, et tout en les détaillant à des prix raisonnables : je ferai bénéficier de l'escompte du gros ceux qui les achètent par 3, 6 ou 12 flacons à la fois.

Parmi les spécialités de la maison, je recommande : L'Eau de Beauté, contre les taches de Rousseur, pour blanchir la peau et en conserver la fraîcheur. L'Huile de foie de morue de Norvège. La merise anti-cholérique. Le Sirop de Cerises sauvages et de Goudron. Les Condition Powders, etc., etc., et toutes les préparations pharmaceutiques, élixirs, teintures, vins, sirops, dont la manipulation demande des soins et de l'expérience. Parfumerie française et américaine. Les ordres de la campagne sont scrupuleusement exécutés, tant ceux des marchands que ceux des habitants.

1er sept—1an A. CARROUCHE, 39 rue de Chartres. N.-O.

CHEMINS DE FER.

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE

No 1 arrive 6:30 P. M. | No 2 part.. 8:45 A. M.
No 3 .. 8:00 A. M. | No 4 .. 7:00 P. M.
No 5 .. 10:25 A. M. | No 6 .. 4:20 P. M.

Les trains Nos 1, 2, 3 et 4 font le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Memphis. Nos 5 et 6 font le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Baton-Rouge. Les Nos. 3 et 4 ne s'arrêteront pas à Flag Station, entre la Nlle Orléans et Baton-Rouge. Les Nos 1, 2, 5 et 6 s'arrêtent à Flag Station quand le drapeau est hissé. Les Nos. 1 et 2 se relient à Ethel avec des trains pour Clinton, et à Harriston avec le Natchez, Jackson & Columbus Road. Les Nos. 1, 2, 3 et 4 se relient à Vicksburg avec le Vicksburg, Shreveport & Pacific Railroad.

Tous les trains arriveront à et partiront du dépôt des passagers, rue Poydras

JOHN BRADLEY,
Surintendant de Division.

J. S. DAVANT,
G. F. & P. Agent.
R. F. REYNOLDS,
Agent Général. 13déc—

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

No 1 arrives 6:30 P M. | No 2 leaves. 8:45 A. M.
No 3 .. 8:00 A. M. | No 4 — 7:00 P. M.
No 5 .. 10:25 A. M. | No 6 .. 4:20 P. M.

Trains Nos 1, 2, 3, and 4 run daily between New Orleans and Memphis. Nos 5 and 6 run daily between New Orleans and Baton Rouge. Nos 3 and 4 will not stop at Flag Stations between New Orleans and Baton Rouge. Nos 1, 2, 5 and 6 stop at Flag Stations when flagged. Nos 1 and 2 connect at Ethel with trains for Clinton, and at Harriston with Natchez, Jackson & Columbus Road. Nos 1, 2, 3 and 4 connect at Vicksburg with Vicksburg, Shreveport & Pacific Railroad.

All trains will arrive at and leave from Passenger Depot on Poydras street.

JOHN BRADLEY,
Division Superintendent.

J. S. DAVANT,
G. F. & P. Agent.
R. F. REYNOLDS,
Gent. Agent. dec13—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie

Southern Pacific, Star & Crescent, voie toute ferrée, composée de Morgan's L. & T. R. R., G H. & S. A. System, et Southern Pacific Railway.

Départ de la N.-Orléans. | Arrivée à la N Orléans.
No 1........7:45 a m | No 4........7:30 a m
No 2........7:30 p m | No 2........8:25 p m

Portant les malles sur les deux trains pour le Texas et la Californie.

Chars-dortoirs entre New-Orleans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magasine et Natchez.

Billets d'excursion en vente pour San Francisco, aller et retour, $140.

Le City of Mexico........$100
Le El Paso........$50

A. C. HUTCHINSON, Président
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans.

Bilan semi-annuel, 27 Déc. 1884.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$815,431 65
Bons des E. U. valeur au pair	425,000 00
Prime payée dessus	37 000 00
Autres bons et sécurités	240,657 05
Immeubles	175,770 20
Fond de rédemption, 5 pour cent	19,125 00
Prêts sur demande..$653,039 58	
Echange.........298,919 89	
Comptant incluant chèques sur d'autres banques......876,059 79	1,828,019 20
	$3,541,006 16

PASSIF.

Capital	$425,000 00
Fonds de Surplus	325,000 00
Profits indivis	15,903 08
Dividendes impayés	30,130 42
Circulation	379,750 00
Dû aux banques et banquiers	260,053 16
Dû à d'autres déposants	2,105,169 50
	$3,541,006 16

SAM'L H. KENNEDY, Président,
PIERRE LANAUX, Vice, Prést.
T. R. ROACH, Caissier,
W. P. NICHOLLS, Assistant Caissier.
1er jan—1fn

Compagnie d'Assurances du Croissant.

CRESCENT INSURANCE,
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Sollicite d'assurances annuelles, à échéance de gré à gré, contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN............Président.
CHAS. H. DOLSEN............Vice-résident
GF AS. E. RICE............Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy, Pat. E. Mortimer,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
W. B. Conger, S. Hernsheim,
George W. Sentell, Edward Nalle,
Alf. Moulton, J. J. Reiss,
Charles Newman, Louis Prados,
U Marinoni, Harry L. Flash,
Lucien Deléry, A. H. Sieward,
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, N. D. Wallace,
John Calder, R. F. W. Bachman,
S O. Conlon, Wm Garig,
W. A. Phelps, John D. Fisher,
M Gillis, A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman. C. K. David

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie		$255,251 36
Sur les risques maritimes		17,931 68
Sur les risques de rivières		20,305 94
Primes totales		$293,488 98
Moins les primes non échues		71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai, 1884		$222,248
Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$105,667 03	
Sur les risques maritimes	6,553 87	
Sur les risques de rivières	6,104 92	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99	
Réassurances et primes remboursées	21,137 18	
Profits		$66,9

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles	$247,045 8
Papiers de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,280 58
	$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie recette de des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY, JOS. A. SHAKSPEARE
D. FATJO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE, B. W. TAYLOR.
17 juin

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS.

NO. 104 CANAL STREET.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement

Premiums received during the year ending May 31, 1884, including unearned premiums of the previous year:

On fire risks		$255,251 26
On marine risks		17,931 68
On river risks		20,305 94
Total premiums		$293,488 98
Less unearned premiums		71,240 00
Net earned premiums 31st May, 1884		$222,248 98
Losses paid—		
On fire risks	$105,667 03	
On marine risks	6,553 87	
On river risks	6,104 92	
Taxes and expenses less interests	15,843 99	
Reinsurances and returns premiums	21,137 18	155,306 99
Profits		$66,941 99

The company has the following assets

Real estate	$247,045 88
City time	2 000 00
Bank, railroad and other stocks	63,914 79
Notes secured by mortgage and pledge	162 590 32
Bills receivable	69,964 67
Premium in course of collection	21,926 85
New Orleans Water Works Co	7,430 50
Stock of Vallette Dry Dock Co	11,362 50
Louisiana consols	15 626 25
Cash on hand	46,280 58
	$648,151 34

The company has paid the usual TEN PER CENT, interest to its stockholders for the year ending May 31, 1884.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans

Sworn to and subscribed before me the 16th day of June, 1884.

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

P. Maspero, Jno B. Lallande,
M. W. Smith, J. J. Fernandez,
D. Fatjo, Paul Fourchy,
Jos. A. Shakspeare, D. A. Chaffraix,
B. W. Taylor, Chas Lafitte.
17 juin—

PAPIER FAYARD et BLAYN

Contre les RHUMES, maladies de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, FOULURES, PLAIES, BRULURES, les CEILS de PERDRIX. Dépôt central, rue St-Merri 30, à Paris: New Orleans, MM. Rivet, Carrouch dans toutes les Pharmacies.

VICHY

Administration : PARIS, 22 Boulevard Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs, biliaires, etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BRULATOUR MARCEL MAJEAU.

GUARANA

Migraines. — Maux de Tête

L. GRIMAULT & Cie, PHARMACIENS

Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les coliques.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

DANS LES BONNES PHARMACIES

Sparadrap Révulsif de

THAPSIA

à la Marque de Hippocrate et Gallien

De la Maison DESNOIX

17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

Très efficace pour le traitement externe des Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

PATE & SIROP

DE SÈVE DE PIN MARITIME

de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.

Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de : Toux — Rhumes — Grippes Catarrhes — Bronchites Enrouements Extinction de voix — Asthme sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

ENCRE JAPONAISE

COMMUNICATIVE

Cette Encre, employée pour tous les usages du Bureau, est la seule donnant des Copies parfaites un mois même après l'écriture.

Encre Moderne

Noire en écrivant restant toujours limpide.

MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition de 1878.

Dépôt chez tous les papetiers du monde entier

N. ANTOINE & FILS PARIS

SECOND ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Sud

(Southern Insurance Company.)

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX............No 31 RUE DU CAMP.

La Compagnie publie, conformément à ce que prescrit sa charte, l'exposé suivant des opérations de l'année expirée le 31 décembre 1884 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$202,905 58
Sur les risques de rivières		13,412 75
Sur les risques maritimes		11,211 01
		$227 529 34
Ajouter primes non acquises de 1883		47,335 11
Total des primes		$274,864 45
Ajouter—		
Intérêt et escompte	$17,430 94	
Profits et pertes	909 98	18,340 92
Total des recettes		$293,205 37
Moins—		
Pertes d'incendie payées	$100,043 98	
Pertes de rivières payées	2 551 32	
Pertes maritimes payées	1,530 87	
Total des pertes payées	$104,126 17	
Cancellations et réassurances	36,907 03	
Réfaction et commission	39,850 07	
Taxes et licences	3,987 00	
Dépenses du bureau et d'agences Board of Underwriters, machines, blackbook et corps de pavrouilles, loyer, annonces, contributions, etc	27 706 27	212,576 54
Excédant		$80 628 83

Divisé comme suit :

Réservé pour primes non acquises	$49,279 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,330 39
Dividende-intérêt payé en juillet 1884	5,475 99
Dividende intérêt payable en janvier 1885	8,296 39
Réservé pour comptes douteux	1,240 50
	$80,628 83

ACTIF.

$30 000 Bonds des Etats Unis 4 p cent	$30,000 00
$62,000 Bonds consolidés de la ville (Crossman issue)	62,430 00
$12,050 Consolidés de la Louisiane	8,080 00
Billets pour actions payables à dates déterminées	50,100 00
Prêts sur demande garantis par nantissement	102,226 00
Prêts sur nantissement à 60 jours	22,850 00
Prêts sur premiere hypothèque affectant les propriétés de valeur située en ville	5,000 00
20 actions du capital de l'Exposition Universelle	500 00
Bons St Bernard Steam Engine Fire Company	50 00
Primes en voie de collection	33,094 31
Meubles de bureau, accessoires, coffres, mappes, etc	8 333 81
Réclamations en suspens	3 740 50
Argent comptant	54,207 35
	$381,700 97

PASSIF.

Capital	$300 000 00
Fonds de réserve	3,356 80
Dividendes non réclamés	3,191 33
Réservé pour primes non acquises	49,279 56
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,330 39
Intérêt-dividende payable en janvier 1885	8,296 39
Réservé pour comptes douteux	1,240 50
	$381,700 97

L'exposé précédent est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-cinq.

W. J. CASTELL, Notaire.

Nlle-Orléans, Lne, 14 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 13 janvier, 1885, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande, à prendre sur les profits de l'année 1884, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le capital payé jusqu'au 31 décembre 1884, faisant HUIT POUR CENT pour l'année.

16jan—1m SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Vingt-septième Tableau Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance HOPE,

DE LA NLLE ORLEANS.

Bureau No 188 rue Gravier.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Primes dans l'année expirée le 31 décembre 1884, savoir :

Sur les risques d'incendie	$236,744 99	
Sur les risques de mer	54,418 23	
Sur les risques de rivière	24,271 18	
	315,434 40	
Primes non acquises de 1883	28,561 87	343,996 27
Intérêt et profits et pertes		19,585 86
		$363,582 13
En moins—		
Primes non acquises de 1884		83,989 25
		279,592 88
En moins—		
Pertes sur les risques d'incendie	$105,680 01	
Pertes sur les risques maritimes	18,900 13	
Pertes sur les risques de rivière	7,657 79	
	$132,237 93	
Taxes	5,431 29	
Taxe des Etats-Unis	5 250 00	
Réassurances	20,883 50	
Primes remboursées et Réfaction	64,771 56	
Loyer	2,100 00	
Dépenses—Bureau des Assureurs, salaires, souscriptions, etc.	22 998 95	255,678 23
		$23,914 65
Dividende de 5 0|0 payé en juillet 1884	10,932 00	
Dividende de 5 0|0 payable à partir du 16 janvier 1885	10,952 00	21,884 00
		$2,030 65

ACTIF

Billets d'actions	$30,960 00
Prêts sur hypothèque	27,516 67
Prêts sur nantissement	71,714 50
Effets pour primes	2,417 88
Bons d'Etat et de ville	115 550 00
Actions de la Banque Nationale de l'Union	9,630 00
Divers Bons et Actions	3,003 01
Coffre et meubles de bureau	2,018 07
Biens fonciers	4,570 67
Primes en voie de perception	63,386 23
En caisse	40,465 69
	$372,089 65

PASSIF.

Capital	$250,000 00
Primes non acquises de 1884	83,989 25
Pertes non réglées	18,165 23
Réclamation contestée	5 000 00
En suspens	1,962 52
En réserve pour le dividende payable à partir du 16 Janvier 1885	10,952 00
Surplus	2,030 65
	$372,089 65

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi ce 15 de janvier, 1885. M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 14 de janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semestriel de cinq pour cent provenant des profits de la Compagnie au 31 décembre 1884, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

16jan—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ASSURANCES

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 1 décembre 1883.

Primes incendie	$644,118 33	
Primes maritimes	227,403 48	
Primes de rivières	37,703 99	$909,225 80
Primes acquises pendan l'année 1882		201,117 02
Total des primes		$1,110,342 82
A déduire—		
Réservé pour risques non échus	$216,697 92	
Primes remboursées	88,840 82	
Réassurances	167,917 84	473,456 58
Primes acquises		$634,886 24
A ajouter		
Intérêt sur placements	$33,383 42	
Sauvetage	7 713 48	41,096 90
Revenu net		$675,983 14
A déduire—		
Pertes par le feu	$322,155 56	
Pertes maritimes	107,175 30	
Pertes de rivières	17,746 6	
Total des pertes	$447,077 51	
Réfaction, commissions taxes, etc., dépenses	212,556 33	660,633 84
Profits nets		$15 348 30
A ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes		88,205 15
Total du surplus		$103,553 45
A déduire—		
Pertes ajustées, non payées et en litige		$58,438 46
Surplus net		$45,114 99

ACTIF, VALEUR DU MARCHÉ AU 31 DECEMBRE 1883.

Argent en banque	$94,189 36
Bons 4 p 0|0 des Etats-Unis	48,000 00
Bons du New Orleans Waterworks	26,000 00
Bons New Orleans City Railroad Co	27,500 00
Bons New Orleans Pacific Railway	1,920 0
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co	4,000 00
Bons Levee Steam Cotton Press	24,720 00
Bons Bataillon Washington Artillery	500 00
Bons St Bernard Steam Engine	100 00
Actions du New Orleans City Railroad Co	1,500
Actions de la State National Bank	700 0
Actions de la Valette Dry Dock Company	4,000 00
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co	1,200 00
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00
Propriétés foncières de ville	63,581 00
Billets 1re hypothèque	129 364 08
Prêts sur demande	66,920 17
Billets garantis par nantissement	10,000 00
Billets à recevoir en règlement de primes	45
Primes en cours de collection	110,149 44
Dû par agents et en voie de transmission	916 65
Compte en suspens	283 26
Dû par compagnies d'assurances pour réassurance	8,838 07 — $839,440 58

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réservé pour primes non acquises	216,697 92
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	58,438 46
Dividendes non réclamés	370 50
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances	14,918 71
Surplus net comme ci-dessus	45,114 99 — $839,440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER,
H. GALLY,
CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1884.

DIRECTEURS.

JULES ALDIGE, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. [illegible], AD. SCHREIBER,
O. T. DUGAS, CHAS. E. SCHMIDT,
FATJO, JULES TUYES.

[illegible] des Fair Grounds.

Départ : rue du Canal, ... ; à travers : (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à la station d'arrivée. ... suivent la même route jusqu'à ... tourner dans la rue ... la rue Dumaine jusqu'au ... longent les bords du Bayou ... la Grande Route St-Jean ... A la station d'arrivée ... devant la porte des Fair Grounds, qui ... la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la ... St Pierre, et principalement par la rue ... [illegible]

L.S.L.

Rappelez-Vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN,

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE B.

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nle-Orléans, Lne.,

MARDI, 10 Février 1885,

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M., A L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du nombre qui aura gagné le lot de $75,000, soit 6,750

9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du nombre qui aura gagné le lot de $25,000, soit 4,500

9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du nombre qui aura gagné le lot de $10,000, soit 2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P.O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à ... New-Orleans National Bank, ... Orleans, Lne.

CONSULAT DE FRANCE.

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Janvier 1885.

Auguste Jean
Abadie Jean Marie François
Audron Louise, dite Mathilde Ligier
Bailly ou Bally Jean Baptiste
Barou Jean
Barbet Jacques
Bellocq Jean
Bencas M. et Mme
Beslay, ex maréchal des logis, chef
Besson Alphonse
Bouvet Vve, née Bertrand
Bugnon Jean Louis, enfants et petits-enfants de
Brochard Mme, née Truffier
Cadinet François Eloi
Carrère Ferdinand
Cabruges François
Carrière & sons (9)
Casse Joseph
Campresse Gustave
Champale Pierre
Coecy Alexandre
Delavigne Fleury Nicolas
Domas Noël Vve, née Poiler
Dubois Chas Joseph
Duchier Octave
Ducos Antoine Octave Jules
Dupuy Amélie Mme
Forstall & sons
Gauthier Emile
Gonblanc Pierre
Gouffé Victor Roland
Hourrègue Pierre et Joseph
Jacob Henri
Jeantes Bernard
Jovinet Jeanne
Lanlem Pierre Emile et famille
Latapie Damien et Latapie Mme
Léa François
Longaud Jacques
Lassalot Jean Henri
Le Pan Jean Marie Bénonie
Lafon Marie
Louis Mme Vve, née Henriette Lefebvre
Loustaunau Vve et enfants de
Martin Jean
Outurquin Alexandre Anastase et
Outurquin Louis Adrien Napoléon
Pérès François
Pradal Jean
Planus Francis
Preret M et Mme
Pagnerre Achille (2)
Raisin Louis Mme
Raffier Charles
Ravier François Joseph
Roigé Jean
Roigé Dominique
Randolph Richard
Reusselly Dr et famille
Rudolli Antoine
Seixas et autres
Striffling Michel
Saint-Michel Benjamin
Servat Pascal, les fils de
Tesseire Paulin Eleazar
Verges Jean Marie
Verges Pierre

Le Consul Général chargé du Consulat
Vicomte PAUL D'ABZAC

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

... Opérations de tout genre dans ... de leur art.
... de palais artificiels.

G. P. MALONEY. D. D. S.,

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,
150......RUE DU CANAL......150
près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix d'fabrique 25 août

JERSEYS! JERSEYS!!

En voulez-vous?
Allez chez

ONNEN,

Au coin des rues Royale et St. Louis, (sous l'Hôtel Royal,)

Un beau JERSEY noir tout laine à $1.
Jersey garni, 1ère qualité, noir rouge ou bleu, tout laine, $1 50
Jersey garni, d'une qualité supérieure, de différentes couleurs, depuis $2 25.

Nous avons aussi en magasin un bel assortiment de PARFUMERIES, DE GANTS DE PEAU, D'EVENTAILS et de Nouveautés.

Zephir Berlin à 7 ½ c l'once.

Il est fait une spécialité de la vente de CORSETS importés et du pays. 19oct—6m

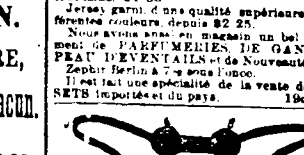

Bandages herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

Seul propriétaire et fabricant

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités ... promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 5 rue South Rampart.

mars —84—1a

SCIENTIFIC AMERICAN

ESTABLISHED 1845

... Weekly ... patents ... This publication, furnishing ... information ... The popularity of the SCIENTIFIC AMERICAN is such that its circulation nearly equals that of all other papers of its class combined. Price, $3.20 a year. Discount to clubs. Sold by all newsdealers. MUNN & CO., Publishers, No. 361 Broadway, N. Y.

PATENTS.

Munn & Co. have also had Thirty-Seven Years' practice before the Patent Office, and have prepared more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and foreign countries. Caveats, Trade-Marks, Copyrights, Assignments, and all other papers for securing to inventors their rights in the United States, Canada, England, France, Germany and other foreign countries, prepared at short notice and on reasonable terms. Information as to obtaining patents cheerfully given without charge. Hand-books of information sent free. Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the Scientific American free. ... Address MUNN & CO., Office SCIENTIFIC AMERICAN, 361 Broadway, New York.

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons ; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons ; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois ; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.

HORACE FAIRBROTHER."

Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup — Écoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup ; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de notre chéri. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,

Mrs. EMMA GEDNEY."

159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.

JOSEPH WALDEN."

Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉS PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.

Proclamation

—DU—

ROI DU CARNAVAL!

PRO BONO PUBLICO.

EDIT LXXVI.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut!

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité, et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans la reine des villes du Sud notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE DIX-SEPTIEME JOUR DE FEVRIER 1885,

connu comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour nos bien-aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons que

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui pourront désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de ces fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles organisés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge de vert et d'or une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien aimé dans tout l'Etat que les récoltes sont satisfaisantes, que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et de notre commerce, qu'aux chemins de fer de notre capitale choisie, des voies importantes ont été ajoutées—le Mississippi Valley, qui ouvrira une section riche et fertile du pays, et le "Queen and Crescent" qui contribuera puissamment à la prospérité de la ville reine de l'Ouest—deux entreprises qui témoignent du talent et de l'énergie des citoyens et qui amèneront des capitaux. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, avec plus de gaîté notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Les préparatifs de nos bien aimés sujets pour la grande EXPOSITION INDUSTRIELLE UNIVERSELLE ET LE CENTENAIRE DU COTON qui a lieu dans notre Capitale favorite, la NOUVELLE ORLEANS en 1884 85, a reçu la sanction de notre gouvernement royal et l'exposition est assurée de l'appui et du concours de notre auguste personne. La tendance aux améliorations, l'impulsion donnée au commerce, l'appui du génie, les merveilles nouvelles de la science, l'élévation de la population, la richesse et la prospérité qui résulteront de cette grande combinaison des manufactures et des produits des nations du globe, sont au delà des calculs des hommes les plus sages et les plus entreprenants de notre siècle. Nous exhortons donc notre peuple à tout mettre en œuvre pour que NOTRE EXPOSITION soit la plus brillante, la plus belle et la mieux réussie qu'on seront réunies les intelligences du monde les plus illustres de notre civilisation.

Ayant appris que Son Excellence CHESTER A. ARTHUR duc DES ETATS UNIS, visitera notre ville bien-aimée, la Nouvelle Orléans, au mois de décembre, nous demandons à tous ceux qui nous doivent allégeance de lui faire une réception, comme à la Nouvelle Orléans seulement on en fait, qui prouve au pays entier que nous ne faisons aucune distinction entre le Nord et le Sud et que les deux sections n'en forment qu'une à tout jamais.

Dieu protège le Roi!

Donné sous notre signature et le sceau royal dans le Palais des Arts, en notre ville de l'Industrie, ce 25e jour d'Octobre 1884, et la Centtreizième Année de notre règne.

Par le Roi lui-même,

REX,

Contresigné : BATHURST,
Grand Chambellan.

Palais du Carnaval, Nouvelle Orléans, 29 Novembre 1884.

Toutes les communications officielles devront être adressées à

BATHURST,
Boîte de Poste 913, Nlle-Orléans, Lne.
27 nov—

FEUILLETON.

No 14 Commencé le 9 janv.

LE

Roi des Montagnes,

—PAR—

EDMOND ABOUT.

—Suite—

Le Roi déjeunait d'un rôti de tourterelles, sous son arbre de justice, avec les officiers valides qui lui restaient encore. Sa toilette était faite : il avait lavé le sang de ses mains et changé d'habit. Il cherchait avec ses convives le moyen le plus expéditif de combler les vides que la mort avait faits dans ses rangs. Vasile, qui était de Janina, offrait d'aller lever trente hommes en Epire, où la surveillance des autorités turques a mis plus de mille brigands en retrait d'emploi. Un Laconien voulait qu'on acquît à beaux deniers comptants la petite bande du Spartiate Pavlos, qui exploitait la province du Magne, dans le voisinage de Calamata. Le Roi, toujours imbu des idées anglaises, pensait à organiser le recrutement par force et enlever tous les bergers de l'Attique. Ce système semblait d'autant plus avantageux qu'il n'entraînait aucun débours, et qu'on gagnait les troupeaux par-dessus le marché.

Interrompu au milieu de la délibération, Hadgi-Stavros fit à ses prisonnières un accueil glacial. Il n'offrit pas même un verre d'eau à Mme Simons, et comme elle n'avait point déjeuné, elle fut sensible à cet oubli de convenances. Je pris la parole au nom des Anglaises, et, en l'absence de Corfiote, le Roi fut bien forcé de m'accepter pour intermédiaire. Je lui dis qu'après le désastre de la veille, il serait content d'apprendre la détermination de Mme Simons ; qu'elle avait résolu de payer, dans le plus bref délai, sa rançon et la mienne ; que les fonds seraient versés le lendemain, soit à la banque d'Athènes, soit en tout autre lieu qu'il lui plairait de désigner, contre son reçu.

"Je suis bien aise, dit-il, que ces femmes aient renoncé à convoquer l'armée grecque à leur secours. Dites-leur qu'on leur remettra, pour la seconde fois, tout ce qu'il faut pour écrire ; mais qu'elles n'abusent plus de ma confiance! qu'elles ne m'attirent pas les soldats ici! Au premier pompon qui paraît dans la montagne, je leur fais couper la tête. Je le jure par la Vierge de Mégaspiléon, qui fut sculptée de la propre main de saint Luc!

—N'ayez aucun doute. J'engage la parole de ces dames et la mienne. Où voulez-vous que les fonds soient déposés?

—A la banque nationale de Grèce. C'est la seule qui n'ait pas encore fait banqueroute.

—Avez-vous un homme sûr pour porter la lettre?

—J'ai le bon vieillard. On va le faire appeler. Quelle heure est-il? Neuf heures du matin. Le révérend n'a pas encore assez bu pour être gris.

—Va pour le moine! Lorsque le frère de Mme Simons aura versé la somme et pris votre reçu, le moine viendra vous en porter la nouvelle.

—Quel reçu? Pourquoi un reçu? Je n'en ai jamais donné. Quand vous serez tous en liberté, on verra bien que vous m'avez payé ce qui m'était dû.

—Je croyais qu'un homme comme vous devait traiter les affaires à la mode d'Europe. En bonne administration....

—Je traite les affaires à ma guise, et je suis trop vieux pour changer la méthode.

—Comme il vous plaira. Je vous demandais cela dans l'intérêt de Mme Simons. Elle est tutrice de sa fille mineure, et elle lui devra compte de la totalité de sa fortune.

—Qu'elle s'arrange! Je me soucie de ses intérêts comme elle des miens. Quand elle payerait pour sa fille, le grand malheur! Je n'ai jamais regretté ce que je déboursé pour Photini. Voici du papier, de l'encre et des roseaux. Soyez assez bon pour surveiller la rédaction de la lettre. Il y va de votre tête aussi."

Je me levai tout penaud et je suivis ces dames, qui devinaient ma confusion sans en pénétrer la cause. Mais une inspiration soudaine me fit revenir sur mes pas. Je dis au Roi : "Décidément, vous avez bien fait de refuser le reçu, et j'ai eu tort de le demander. Vous êtes plus sage que moi. La jeunesse est imprudente.

—Qu'est-ce à dire?

—Vous avez raison, vous dis-je. Il faut s'attendre à tout. Qui sait si vous n'essuierez pas une seconde défaite plus terrible que la première? Comme vous n'aurez pas toujours vos jambes de vingt ans, vous pourriez tomber vivant aux mains des soldats.

—Moi!

—On vous ferait votre procès comme à un simple malfaiteur ; les magistrats ne vous craindraient plus. En pareille circonstance, un reçu de cent quinze mille francs serait une preuve accablante. Ne donnez pas d'armes à la justice contre vous. Peut-être Mme Simons ou ses héritiers se porteraient-ils parties civiles pour revendiquer ce qui leur a été pris. Ne signez jamais de reçus!"

Il répondit d'une voix tonnante : "J'en signerai! Et plutôt deux qu'un! j'en signerai tant qu'on en voudra! J'en signerai toujours, et à tout le monde, Ah! les soldats s'imaginent qu'ils auront bon marché de moi, parce qu'une fois le hasard et le nombre leur ont donné l'avantage! Je tomberais vivant entre leurs mains, moi dont le bras est à l'épreuve de la fatigue et la tête à l'épreuve des balles! J'irais m'asseoir sur un banc, devant un juge, comme un paysan qui a volé des choux! Jeune homme, vous ne connaissez pas encore Hadgi-Stavros. Il serait plus facile de déraciner le Parnès et de le planter sur la cime du Taygète, que de m'arracher de mes montagnes pour me jeter sur le banc d'un tribunal. Ecrivez-moi en grec le nom de Mme Simons! Bien. Le vôtre, aussi.

—Il n'est pas nécessaire, et......

—Ecrivez toujours. Vous savez mon nom, et je suis sûr que vous ne l'oublierez pas. Je veux avoir le vôtre, pour m'en souvenir."

Je griffonnai mon nom comme je pus, dans la langue harmonieuse de Platon. Les lieutenants du Roi applaudiront à sa fermeté sans prévoir qu'elle lui coûtait cent quinze mille francs. Je sourus, content de moi et le cœur léger, à la tente de Mme Simons. Je lui racontai que son argent l'avait échappé belle, et elle daigna sourire en apprenant comme je m'y étais pris pour voler nos voleurs. Une demi-heure après, elle soumit à mon approbation la lettre suivante :

"Du Parnès, au milieu des démons de ce Stavros.

"Mon cher frère,

"Les gendarmes que vous avez envoyés à notre secours nous ont trahies et volées indignement. Je vous recommande bien de les faire pendre. Il faudra une potence de cent pieds de haut pour leur capitaine Périclès. Je me plaindrai de lui particulièrement, dans la dépêche que je compte envoyer à lord Palmerston, et je lui consacrerai tout un paragraphe de la lettre que j'écrirai à l'éditeur du *Times*, dès que vous nous aurez remises en liberté. Il est inutile de rien espérer des autorités locales. Tous les natifs s'entendent contre nous, et le lendemain de notre départ, le peuple grec se rassemblera dans quelque coin pour partager nos dépouilles. Heureusement, ils auront peu de chose. J'ai appris par un jeune Allemand, que je prenais d'abord pour un espion et qui est un très-honnête gentleman, que ce Stavros, *dit* Hadgi-Stavros, avait ses capitaux placés dans notre maison. Je vous prie de vérifier le fait ; et, s'il est exact, rien ne nous empêche de payer la rançon qu'on exige de nous. Faites verser à la banque de Grèce 115,000 fr. (4,600 l. s.) contre un reçu régulier, scellé du sceau ordinaire de ce Stavros. On lui portera la somme en compte, et tout sera dit. Notre santé est bonne, quoique la vie de montagne ne soit nullement confortable. Il est monstrueux que deux Anglaises, citoyennes du plus grand empire du monde, soient réduites à manger leur rôti sans moutarde et sans *pickles*, et à boire de l'eau claire, comme le dernier des poissons.

"Dans l'espoir que vous ne tarderez pas à nous rendre à nos habitudes, je suis, mon cher frère,

"Très-sincèrement votre,

"REBECCA SIMONS."

Lundi, 5 mai, 1856.

Je portai moi-même au Roi l'autographe de la bonne dame. Il le prit avec défiance et l'examina d'un œil si perçant que je tremblais qu'il n'en pénétrât le sens. J'étais pourtant bien sûr qu'il ne savait pas un mot d'anglais. Mais ce diable d'homme m'inspirait une terreur superstitieuse, et je le croyais capable de miracles. Il ne parut satisfait que lorsqu'il arriva au chiffre de 4,600 livres sterling. Il vit bien alors qu'il ne s'agissait pas de gendarmes. La lettre fut déposée avec d'autres papiers dans un cylindre de fer-blanc. On nous amena le *bon vieillard*, qui avait pris tout juste assez de vin pour se délier les jambes, et le Roi lui donna la boîte aux lettres avec des instructions précises. Il partit, et mon cœur courut avec lui jusqu'au terme de son voyage. Horace ne suivit pas d'un regard plus tendre le vaisseau qui portait Virgile.

Le Roi se radoucit beaucoup lorsqu'il put regarder cette grande affaire comme terminée. Il commanda pour nous un véritable festin ; il fit distribuer double ration de vin à ses hommes ; et s'en alla voir les blessés et extraire de ses propres mains la balle de Sophoclis. Ordre fut donné à tous les bandits de nous traiter avec les égards dus à notre argent.

Le déjeuner que je fis sans témoins, dans la compagnie de ces dames, fut un des plus joyeux repas dont il me souvienne, Tous mes maux étaient donc finis! Je serais libre après deux jours de douce captivité. Peut-être même, au sortir des mains d'Hadgi-Stavros, une chaîne adorable!.... Je me sentais poète à la façon de Gessner. Je mangeai d'aussi bon cœur que Mme Simons, et je bus assurément de meilleur appétit. Je donnai sur le vin blanc d'Egine comme autrefois sur le vin de Santorin. Je bus à la santé de Mary-Ann, à la santé de sa mère, à la santé de mes bons parents et de la princesse Ypsoff. Mme Simons voulut entendre l'histoire de cette étrangère, et, ma foi, je ne lui en fis pas un secret. Les bons exemples ne sont jamais trop connus! Mary-Ann prêta à mon récit l'attention la plus charmante. Elle opina que la princesse avait bien fait, et qu'une femme doit prendre son bonheur où elle le trouve. La jolie parole. Les proverbes sont la sagesse des nations et quelquefois leur bonheur. J'étais lancé sur la pente de toutes les prospérités, et je me sentais rouler vers je ne sais quel paradis terrestre. O Mary-Ann! les matelots qui naviguent sur l'Océan n'ont jamais eu pour guides deux étoiles comme vos yeux!

J'étais assis devant elle. En lui faisant passer une aile de poulet, je m'approchai tellement, que je vis mon image se refléter deux fois en miniature entre ses cils noirs. Je me trouvai beau, monsieur pour la première fois de ma vie. Le cadre faisait si bien valoir le tableau! Une idée bizarre me traversa l'esprit. Je crus surprendre dans cet incident un arrêt de la destinée. Il me sembla que la belle Mary-Ann avait au fond du cœur l'image que je découvrais dans ses yeux.

Tout cela n'était pas de l'amour, je le sais bien, et je ne veux ni m'accuser, ni me parer d'un sentiment que je n'ai jamais connu ; mais c'était une amitié solide et qui suffit, je pense, à l'homme qui doit entrer en ménage. Aucune émotion turbulente ne remuait les fibres de mon cœur, mais je le sentais fondre lentement, comme un rayon de cire au feu d'un soleil si doux.

Sous l'influence de cette raisonnable extase, je racontai à Mary-Ann et à sa mère toute ma vie depuis le premier jour. Je leur dépeignis la maison paternelle, la grande cuisine où nous mangions tous ensemble, les casseroles de cuivre pendues au mur par rang de taille, les guirlandes de jambons et de saucisses qui se déroulaient à l'intérieur de la cheminée, notre existence modeste et bien souvent difficile, l'avenir de chacun de mes frères ; Henri doit succéder à papa ; Frédéric apprend l'état de tailleur : Frantz et Jean-Nicolas se sont engagés à dix-huit ans : l'un est brigadier dans la cavalerie, l'autre a déjà les galons de maréchal des logis. Je leur racontai mes études, mes examens, les petits succès que j'avais obtenus à l'université, le bel avenir de professeur auquel je pouvais prétendre, avec trois mille francs d'appointements pour le moins. Je ne sais pas jusqu'à quel point mon récit les intéressa, mais j'y prenais un plaisir extrême, et je me versais à boire de temps en temps.

Mme Simons ne me reparla point de nos projets de mariage, et j'en fus bien aise. Mieux valait n'en pas dire un mot que d'en causer en l'air, quand nous nous connaissions si peu. La journée s'écoula pour moi comme une heure : j'entends comme une heure de plaisir. Le lendemain parut un peu long à Mme Simons ; quant à moi, j'aurais voulu arrêter le soleil dans sa course. J'enseignais les premiers éléments de la botanique à Mary-Ann. Ah! monsieur, le monde ne sait pas tout ce qu'on peut exprimer de sentiments tendres et délicats dans une leçon de botanique.

Enfin, le mercredi matin, le moine parut sur l'horizon. C'était un digne homme, à tout prendre, que ce petit moine. Il s'était levé avant le jour pour nous apporter la liberté dans sa poche. Il remit au roi une lettre du gouverneur de la banque, et à Mme Simons un billet de son frère. Hadgi-Stavros dit à Mme Simons : "Vous êtes libre, madame, et vous pouvez emmener mademoiselle votre fille. Je souhaite que vous n'emportiez pas de nos rochers un trop mauvais souvenir. Nous vous avons offert tout ce que nous avions ; si le lit et la table n'ont pas été dignes de vous, c'est la faute des circonstances. J'ai eu ce matin un mouvement de vivacité que je vous prie d'oublier ; il faut pardonner quelque chose à un général vaincu. Si j'osais offrir un petit présent à mademoiselle, je la prierais d'accepter une bague antique qu'on pourra rétrécir à la mesure de son doigt. Elle ne provient pas du brigandage : je l'ai achetée à un marchand de Nauplie. Mademoiselle montrera ce bijou en Angleterre, en racontant sa visite à la cour du Roi des montagnes."

Je traduisis fidèlement ce petit discours, et je glissai moi-même l'anneau du Roi au doigt de Mary-Ann.

"Et moi, demandai-je au bon Hadgi-Stavros, n'emporterai-je rien en mémoire de vous?

—Vous, cher monsieur? Mais vous nous restez. Votre rançon n'est pas payée!"

Je me retournai vers Mme Simons, qui me tendit la lettre suivante :

"Chère sœur,

"Vérification faite, j'ai donné les 4000 liv. sterl. contre le reçu. Je n'ai pas pu avancer les 600 autres, parce que le reçu n'était pas en votre nom, et qu'il aurait été impossible de les recouvrer. Je suis, en attendant votre chère présence,

"Tout à vous,
"EDWARD SHARPER."

J'avais trop bien prêché Hadgi-Stavros. En bonne administration, il avait cru devoir envoyer deux reçus!

Mme Simons me dit à l'oreille : "Vous paraissez bien en peine! Y a-t-il de quoi faire une grimace pareille? Montrez donc que vous êtes un homme, et quittez cette physionomie de poule mouillée. Le plus fort est fait, puisque nous sommes sauvées, ma fille et moi, sans qu'il nous en coûte rien. Quant à vous, je suis tranquille : vous saurez bien vous évader. Votre premier plan, qui ne valait rien pour deux femmes, devient admirable depuis que vous êtes seul. Voyons, quel jour attendrons-nous votre visite?"

Je la remerciai cordialement. Elle m'offrait une si belle occasion de mettre au jour mes qualités personnelles et d'entrer de vive force dans l'estime de Mary-Ann! "Oui, madame, lui dis-je ; comptez sur moi. Je sortirai d'ici en homme de cœur, et tant mieux si je cours un peu de danger. Je suis bien aise que ma rançon ne soit pas payée, et je remercie monsieur votre frère de ce qu'il a fait pour moi. Vous verrez si un Allemand ne sait pas se tirer d'affaire. Oui, je vous donnerai bientôt de mes nouvelles!

—Une fois hors d'ici, ne manquez pas de vous faire présenter chez nous.

—Oh! madame!

—Et maintenant, priez ce Stavros de nous donner une escorte de cinq ou six brigands.

—Pourquoi faire, bon Dieu?

—Mais pour nous protéger contre les gendarmes!

VI.

L'ÉVASION.

Au milieu de nos adieux, il se répandit autour de nous une odeur alliacée qui me prit à la gorge. C'était la femme de chambre de ces dames qui venait se recommander à leur générosité. Cette créature avait été plus incommode qu'utile, et depuis deux jours on l'aurait dispensée de tout service. Cependant Mme Simons regretta de ne pouvoir rien faire pour elle, et me pria de conter au Roi comment elle avait été dépouillée de son argent. Hadgi-Stavros ne parut ni surpris ni scandalisé. Il haussa simplement les épaules, et dit entre ses dents : "Ce Périclès!.... mauvaise éducation..... La ville..... la cour..... J'aurais dû m'attendre à cela." Il ajouta tout haut. "Priez ces dames de ne s'inquiéter de rien. C'est moi qui leur ai donné une servante, c'est à moi de la payer. Dites-leur que, si elles ont besoin d'un peu d'argent pour retourner à la ville, ma bourse est à leur disposition. Je les fais escorter jusqu'au bas de la montagne, quoiqu'elles ne courent aucun danger. Les gendarmes sont moins à craindre qu'on ne pense généralement. Elles trouveront un déjeuner, des chevaux et un guide au village de Castia : tout est prévu et tout est payé. Pensez-vous qu'elles me fassent le plaisir de me donner la main, en signe de réconciliation?"

Mme Simons se fit un peu tirer l'oreille, mais sa fille tendit résolûment la main au vieux Pallicare. Elle lui dit en anglais, avec une espièglerie assez plaisante : "C'est beaucoup d'honneur que vous nous faites, très intéressant monsieur, car en ce moment c'est nous qui sommes les Cleptes, et vous qui êtes la victime.

Le Roi répondit de confiance : "Merci, mademoiselle, vous avez trop de bonté."

La jolie main de Mary Ann était hâlée comme une pièce de satin rose qui serait restée en étalage pendant trois mois d'été. Cependant croyez bien que je ne me fis pas prier pour y appliquer mes lèvres. Je baisai ensuite le métacarpe austère de Mme Simons. "Bon courage! monsieur," cria la vieille dame en s'éloignant. Mary-Ann ne dit rien ; mais elle me lança un coup d'œil capable d'électriser une armée. De tels regards valent une proclamation.

(A continuer.)